



Caumont

► Généralités

Origine.- Basse-Normandie, Caumont l'éventé (Calvados).
Oeufs à couver.- 60 grammes; coquille blanche.
Diamètre des bagues.- Coq 20 mm
poule : 18 mm
Masse.- Coq : minimum 3 kg poule minimum 2,5 kg.

► type et but de l'élevage

Volaille assez forte, fière et svelte ; corps cylindrique, queue relevée. Crête en gobelet ou couronne, suivie d'une petite huppe.
A rechercher la conservation du type.

► Standard

COQ
Corps.- Large, cylindrique.
Tête.- Fine, légèrement aplatie, munie à l'arrière d'une petite huppe.
Crête.- En forme de couronne, finement dentée à la partie supérieure, sans bouton de chair au centre, de préférence fermée à l'arrière.
Barbillons.- Moyens, ovales, rouges.
Oreillons.- Elliptiques, assez grands, blancs.
Face.- Rouge.
Yeux.- A iris orange foncé.
Bec.- De longueur moyenne, légèrement courbé à l'extrémité, couleur noire.
Cou.- Moyen, légèrement arqué.
Dos.- Large, long, incliné vers l'arrière.
Poitrine.- Large, portée un peu haute.
Abdomen.- Bien développé.
Ailes.- Moyennes, serrées au corps.
Queue. Bien fournie, portée à angle droit ; faucilles assez longues.
Cuisses.- Moyennes, bien visibles, sans bouffant.
Tarses.- Lisses, assez longs, noir plombé.
POULE
Ressemble au coq, en tenant compte des différences sexuelles. Toutefois ligne du dos moins inclinée, queue portée moins haute et légèrement ouverte.
Face moins rouge et légèrement emplumée.
Crête plus petite en forme de gobelet, bien droite, suivie d'une huppe plus ronde et plus fournie, retombant vers l'arrière.

Coloris du plumage
Variété noire :
Plumage noir à reflets verts.

► Défauts disqualificatifs

Trop faible en taille; blanc dans le plumage; reflets bleus ou violets; oreillons sablés; queue d'écureuil exagérée; crête simple à l'avant; absence de huppe.



Entreprendre de parler séparément de l'histoire de la Caumont ou de la Pavilly ne semble pas aisé tant ces deux races ont toujours été conjointement citées dans la littérature avicole : au cœur de son ouvrage nommé «Aviculture», publiée en 1905, Charles Voitellier réunit en une seule, les deux races de Pavilly et de Caumont.



Pourtant, au nombre des points pouvant notablement les distinguer, on trouve, en premier lieu, la localisation géographique. La Caumont tient son nom d'un petit village du Calvados, Caumont l'éventé. La Pavilly quant à elle, porte le nom d'un bourg du Pays de Caux ; Haute et Basse Normandie peuvent donc s'enorgueillir de posséder respectivement une race cousine. Si la couleur du plumage et la forme générale de ces deux variétés est fortement semblable, la crête, en revanche, présente une différence morphologique essentielle.



La Caumont porte la crête «en couronne», ce qui lui valut le surnom de poule de Saint Louis et si sa localisation originelle se situe en Basse-Normandie, on peut dire qu'elle s'est développée largement, puisque l'on retrouve sa trace dans le Maine et l'Anjou jusqu'à la Loire et même, semble-t-il, au sud de ce fleuve.

Décrite au début du siècle comme la volaille de ferme par définition, les auteurs avicoles ne tarissaient pas sur sa rusticité et sa grande aptitude à la ponte, lorsqu'on l'engraissait de laitage et de céréales La réputation de la «Gélinotte de Caumont», a retenu l'attention de nombreux gourmets.

Génétiquement, cette crête double en couronne est due au gène Dc (duplex comb), et n'est partagée que par trois races dans le monde : La Sicilienne, la Augsburg et la Caumont bien évidemment.

Détail historique intéressant, ces trois races de poules ont en commun, outre la forme de leur crête, les rois de Sicile. Ces sont les Hauteville (normands) de la fin du XIème siècle, a qui ont succédé par mariage à la fin du XIIème, les Hohenstaufen de Souabe (dont la capitale était Augsburg). Enfin, en 1266 Charles d'Anjou, propre frère de Saint Louis, régna sur la Sicile.



Partie de Normandie et exportée vers la Sicile puis la Souabe, l'ancêtre de l'actuelle Caumont a probablement été croisée avec les races du groupe «Néerland-Normand» auquel on la rattache actuellement.



Aujourd'hui, les volailles de race Caumont nécessitent un réel travail de sélection tant elles ont été oubliées durant la seconde partie du vingtième siècle. Elevées par un nombre grandissant de personnes concernées par la préservation du patrimoine avicole normand, elles font l'objet de toute l'attention de notre association.

Le Collectif pour la Sauvegarde des Races Avicuniques Normandes encourage et met en relation les possesseurs de ces animaux dans le but de pérenniser la biodiversité et les variétés de basse-cour patrimoniales.»